

Subject: AP 2022-suivi contact

From: Commerce Local <commercelocal@brabantwallon.be>

To: Ducoli Valéria <valeria.ducoli@tubize.be>, Abdelali Mourad <mourad.abdelali@tubize.be>

Date: Fri, 1 Apr 2022 11:10:18 +0000

Madame,
Monsieur,

Je reviens au dernier et aimable entretien que vous avez eu en visioconférence avec mon Collègue.

Vous trouverez en pièces jointes :

1. le Règlement provincial;
2. le canevas règlement provincial AP 2022- action 1;
3. le canevas règlement provincial AP 2022-action 2;
4. le texte et visuel à utiliser dans vos supports communaux.

Le règlement du nouvel Appel à projets 2022 et les formulaires à compléter sont téléchargeables sur le site internet provincial.

RECAPITULATIF

Appel à projets 2021		
Action 1	OK	---
Action 2	OK	---
Action 3	demande rentrée-4.791,04 € de subvention	les justificatifs des acquisitions à produire pour le 31.10.2022 au plus tard

Appel à projets 2022		
Action 1	nouveau règlement , il n'y est plus prévu d'avance. Si vous voulez conserver le même périmètre défini en 2021, il n'y a rien à faire pour ce point.	à faire passer Collège (et Conseil) voir pièce jointe
Action 2	nouveau règlement (*), il n'y a plus de périmètre, toute la commune est concernée	à faire passer Collège (et Conseil) voir pièce jointe
Action 3	à rentrer	

(*):Pour votre complète information un candidat à la digitalisation a déjà introduit sa candidature.

Je reste, bien évidemment, ainsi que Monsieur Nicolini, à votre écoute dans ce cadre.

Bien cordialement,

Sigrid HERREMAN

Directrice
Service de l'économie et du commerce

Direction d'administration de l'économie et du développement territorial

Faites un geste pour notre planète, n'imprimez que si c'est vraiment nécessaire



Chaussée des collines, 50 à 1300 Wavre
T 010 23 63 56
www.brabantwallon.be
[Métiers d'art du Brabant wallon | Facebook](#)